

INJONCTION SUPRÊME

[langage, mental]

Incantation	1 action simple
Composantes	V
Portée	courte (7,50 m + 1,50 m/2 niveaux) (5 c + 1 c/2 niveaux)
Zone/Cible	1 créature/niveau, distantes de moins de 9 m/6 c les unes des autres
Durée	1 round/niveau
JS	Volonté, annule
RM	oui

Ce sort fonctionne comme injonction, si ce n'est qu'il permet d'affecter jusqu'à une créature par niveau et que son effet persiste sur plusieurs rounds. Le personnage ne peut donner qu'un seul ordre, qui vaut pour toutes les cibles. Celles qui ratent leur jet de sauvegarde initial y obéissent dès que vient leur tour. Puis après, au début de chacun de leurs tours (à partir du second tour suivant l'incantation d'injonction suprême donc), les créatures affectées peuvent effectuer un nouveau jet de Volonté pour tenter de se libérer de l'enchantement.